

# Guide de prélèvement de votre eau de puits, étape par étape



[gironde.fr/lda33](http://gironde.fr/lda33)

**LDA** Gironde  

---

Laboratoire  
départemental  
d'analyses



**Vous avez choisi de faire analyser votre eau de puits par le Laboratoire Départemental d'Analyses pour connaître sa qualité. Voici le protocole à suivre pour assurer un prélèvement dans le respect des règles d'hygiène et de transport.**

Utiliser l'eau de son puits pour arroser ses plantes, se laver les mains ou encore remplir sa piscine, c'est possible !

Toutefois, pour éviter les risques de contamination, il est important de faire analyser son eau pour s'assurer qu'elle soit de bonne qualité.

L'analyse permet de vous protéger des risques dus à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité microbiologique. Elle doit être effectuée régulièrement.

## ① Matériel nécessaire

- Marqueur indélébile
- Alcool à 70%, gel hydro-alcolique en lingette
- Glacière ou sac isotherme

### **Matériel fourni dans le kit :**

- Fiche de prélèvement

Flacon microbiologique :

- 1 Flacon 500 ml thiosulfate (bouchon rouge)

Flacon chimie :

- 1 Flacon plastique de 500 ml, col large bouchon rouge
- 1 Flacon plastique de 100 ml, col large bouchon blanc
- 1 Flacon plastique de 125 ml, opaque
- 1 Flacon verre brun de 125 ml

## ② Préambule

- Mettre les blocs froids au congélateur la veille du prélèvement
- Identifier les flacons avec un marqueur indélébile : votre nom et la date du prélèvement
- Renseigner la fiche de prélèvement
- Préparer la glacière de retour avec les flacons, la fiche de prélèvement et les blocs réfrigérants

Une contamination éventuelle peut provenir de plusieurs facteurs comme par exemple des pollutions agricoles, ou ce qu'on appelle communément « la dureté de l'eau ». Dans ce cas, la teneur en PH est évaluée car en surdose elle peut entraîner une usure prématurée de certains de vos appareils ou canalisations.

Si votre usage est destiné à la consommation humaine, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la potabilité de l'eau. Toutefois, vous pouvez vous rapprocher de l'Agence Régionale de Santé pour plus de renseignements.

Pour plus d'information, consultez le site de la DREAL :

**[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr)**  
rubrique puits et forages privés.

### ③ Protocole

- Vérifier l'état de propreté de l'orifice et nettoyer si nécessaire
- Procéder à un premier tirage long d'environ 5 minutes
- Décontaminer le point à l'alcool 70 % et laisser agir 30 secondes jusqu'à évaporation complète
- Procéder à une purge de 30 secondes
- Se décontaminer les mains juste avant la prise d'échantillon (alcool à 70%, gel hydro-alcoolique ou lingette)
- Remplir le flacon microbiologique jusqu'au repère (conserver environ 1/10<sup>e</sup> du volume du flacon non rempli)
- Refermer le flacon en prenant soin de ne pas toucher le col
- Remplir les 4 flacons chimie à ras bord
- Placer les flacons et les blocs froids dans la glacière

### ④ Retour des échantillons

Les échantillons doivent être amenés **le jour du prélèvement, du lundi au vendredi avant 13h**. Une fois vos échantillons déposés au laboratoire, les échantillons seront analysés et vous pourrez connaître en 10 jours ouvrés la qualité de votre eau.

# Laboratoire Départemental d'Analyses

Allée Fernand Daguin  
33600 Pessac Cedex  
05 57 35 01 90  
**lda33@gironde.fr**